

2017

Le parfum dans les cliniques de prélèvement sanguin

Pathologie et médecine de
laboratoire – Région d'Halifax



Available in Arabic: AR85-1736

"متوفر أيضاً باللغة العربية"

Available in English: Scents in Blood Collection Clinics (QY85-1724)

Le parfum dans les cliniques de prélèvement sanguin

De nombreuses personnes qui se rendent ou qui travaillent dans les cliniques de prélèvement sanguin sont sensibles aux parfums. Même les parfums légers ou une exposition courte peuvent rendre certaines personnes très malades.

Pour faire en sorte que tout le monde puisse utiliser nos cliniques en toute sécurité, notre personnel applique strictement notre politique pour un environnement sans parfum.

Lorsqu'un membre du personnel remarque un parfum, il :

1. avisera la personne en question de notre politique;
2. lui demandera d'éliminer le parfum;
3. lui indiquera que si le parfum ne peut pas être éliminé, la personne devra quitter la clinique et revenir plus tard, sans parfum;
4. rappellera à la personne de ne pas porter de parfum dans le futur.

**Vous avez des questions?
N'hésitez pas à les poser.
Nous sommes là pour vous
aider. Vous trouverez nos
coordonnées au verso.**

Conseils liés aux produits personnels

Les parfums dans les cliniques de prélèvement sanguin proviennent souvent des sources suivantes :

- › Parfum, eau de Cologne ou lotion après-rasage
- › Shampoing, revitalisant ou produit nettoyant pour le corps
- › Déodorant ou antisudorifique
- › Détergent à lessive
- › Produit assouplissant
- › Poudre, lotion ou huile pour le bain
- › Savon
- › Laque ou gel pour cheveux
- › Produit désodorisant
- › Produit cosmétique

Nous vous demandons de ne pas utiliser de produits parfumés lorsque vous vous rendez dans une clinique.

Santé Canada exige que les produits personnels portant l'étiquette « sans parfum » ou « inodore » soient sans odeur. De telles étiquettes peuvent vous aider à choisir les produits que vous achetez.


Veuillez noter que certaines compagnies n'utilisent pas ces termes correctement.

Problèmes de santé

De nombreuses personnes peuvent développer certains des symptômes suivants après avoir été exposées à des parfums :

- Maux de tête
- Étourdissements
- Nausées (sensation intense d'être malade)
- Fatigue
- Faiblesse
- Insomnie (incapacité de dormir)
- Malaises
- Confusion
- Perte de l'appétit
- Dépression
- Anxiété
- Engourdissements
- Difficulté à respirer
- Difficulté à se concentrer
- Irritation de la peau

Même un parfum léger peut causer une réaction allergique ou une crise d'asthme. Les réactions peuvent être légères ou graves.



Élimination des parfums

Si vous portez un produit parfumé pendant votre visite à une clinique de prélèvement sanguin, le personnel vous demandera d'éliminer le parfum, soit avant ou après votre inscription.

Vous pouvez tenter d'éliminer le parfum dans les toilettes publiques. Il est possible que vous ne soyez pas en mesure d'éliminer le parfum, particulièrement si vos vêtements ou vos cheveux en sont imprégnés.

Cheveux et vêtements

- Plusieurs lavages peuvent être nécessaires à l'aide d'un produit « sans parfum » ou « inodore » pour éliminer tous les parfums.

Fumée de cigarette

- Nous vous recommandons d'entreposer les vêtements que vous porterez pour vous rendre à la clinique de façon à ce qu'ils n'absorbent pas la fumée de cigarette.

Votre voiture

- Enlevez les produits désodorisants parfumés et aérez votre voiture avant de vous rendre à l'une de nos cliniques.

Que se passe-t-il si je porte encore un parfum?

- Votre formulaire de demande vous sera remis. Veuillez suivre les conseils présentés dans cette brochure pour éliminer les parfums avant de vous présenter de nouveau à la clinique.

Renseignements supplémentaires

www.cdha.nshealth.ca/integrated-chronic-care-service-iccs/patients/fragrance-free-policy (en anglais seulement)

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Courriel :

DPLMCustomerService@nshealth.ca

Préparé par : Pathologie et médecine de laboratoire ©
Conception : Services de bibliothèque de la Régie

FF85-1737 Mise à jour mai 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.